Date de génération de ce justificatif : 24/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

La Pointe de l'Immobilier 22 – Constitution de société

Référence : L028587

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 3 janvier 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP en date du 05/12/2024, il a été constitué une SASU dénommée : La Pointe de l'Immobilier 22. Siège social : 20 Rue Jacques Cartier 22190 Plérin. Capital : 601 €. Objet social : Intermediation pour l'achat, la vente, et la location de biens immobiliers et fonds de commerce.Président : Monsieur Patrick MASSON, demeurant 20 Rue Jacques Cartier 22190 Plérin élu pour une durée illimitée.Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC.

Consulter cette annonce en ligne